Entrepreneur de vitrage

Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?
Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Cette formation s'organise 100% en entreprise. Infos et inscription auprès de votre référent. Consultez ces horaires de permanences ici.

Le vitrier pose sur chantier les ouvrages qui comprennent du verre et qu'il aura préalablement réalisé en atelier (châssis, portes, vérandas, bardages,...).

Cette formation peut-être complétée par la pose de menuiserie en bois ou en PVC et aluminium.

Débouchés

- Entrepreneur en vitrage
- Salarié dans une entreprise de vitrage

Qualités

- Être méthodique et organisé
- Faire preuve d'habileté manuelle
- Posséder une bonne condition physique (manipulation de charges, travail dans des positions inhabituelles)
- Ne pas avoir le vertige
- Ne pas présenter d'allergie aux produits utilisés
- Respecter strictement les règles de sécurité

Détails sur la formation:

Organisation

Cette formation est donnée à 100% via la pratique en entreprise, il n'y a donc pas de cours théoriques.

Pour signer une convention de stage avec une entreprise formatrice, contactez un délégué à la tutelle du sfpme.

Pratique en entreprise

Vous devrez être occupé dans la profession pour laquelle vous vous formez soit :

- En concluant une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice
- En étant sous contrat de travail dans le métier pour lequel vous vous formez
- En bénéficiant d'un stage non rémunéré d'un nombre d'heures de pratique minimum obligatoire si vous êtes dans l'impossibilité de répondre à l'une des deux situations reprises ci-dessus.

Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A terme, vous serez capable de :

- Etudier des travaux de vitrerie complexes
- Analyser les données techniques d'un projet de chantier de parachèvement : préparation de l'analyse d'un projet de chantier, analyse technique d'un projet de chantier, finalisation de l'analyse
- Réaliser le métré d'un projet de chantier : préparation de la réalisation du métré, réalisation du métré, finalisation de la réalisation du métré
- Réaliser le devis d'un projet de chantier
- Réaliser des travaux spécifiques sur chantier
- Organiser l'atelier de menuiserie : évaluation des besoins de l'atelier, implantation des machines
- Gérer l'exécution technique d'un chantier de parachèvement : préparation, conduite et finalisation du chantier
- Gérer administrativement une entreprise de construction : création ou reprise d'une entreprise de construction,
- gestion des volets financier, social et administratif d'une entreprise de construction, évaluation personnelle et impartiale de son entreprise, orientation de son entreprise vers le développement durable

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme Chef d'entreprise et certificat de gestion

Durée: 3 ans

Pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 – info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes:
• 4ème année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
• 6ème année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
• Certificat d'apprentissage
• Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)